

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 01902

Numéro SIREN : 552 044 992

Nom ou dénomination : POMONA

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2021 sous le numéro de dépôt 24311

POMONA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 6.567.380 €
3, avenue du Docteur Ténine - 92160 ANTONY
552 044 992 RCS NANTERRE

Extrait de
DELIBERATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 30 MARS 2021

Le 30 mars 2021, à 15 heures, les Membres du Conseil de Surveillance de la Société POMONA, se sont réunis au siège, sur convocation, qui leur en a été faite par Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, par courriel en date du 23 mars 2021.

Ont assisté à ce Conseil :

- Monsieur Jean-Baptiste DEWAVRIN, Président,
- Monsieur Philippe BARBIER, Vice-Président,
- Monsieur Olivier BENOIST,
- Madame Carole DEWAVRIN,
- Madame Constance DEWAVRIN-LUPINACCI,
- Monsieur Hugues DEWAVRIN,
- Monsieur Patrick DEWAVRIN,
- Monsieur Samuel DEWAVRIN,
- Madame Laure HAUSEUX,
- Madame Laura MITTERRAND,
- Monsieur Pierre BEAULATON, Membre représentant les salariés du Groupe,
- Madame Nathalie DAHAN, Membre représentant les salariés du Groupe,
- Madame Jacqueline FOUCARD, Elue représentant du CSEC
- Monsieur Bruno MANTOVANI, Membre représentant les salariés actionnaires.

La totalité des membres étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Gérard HIGUINEN, Censeur, dûment convoqué, assiste à la réunion.

Monsieur Eric DUMONT, Président du Directoire, assiste à la réunion.

Monsieur Jacques-Olivier BOUDIN est désigné comme Secrétaire pour la présente réunion.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour qui est le suivant :

4. Questions Diverses



- V -

Il est rappelé que Monsieur Pierre BEAULATON, Membre du Conseil de surveillance représentant les salariés, qui occupe les fonctions salariées de Responsable Entretien Maintenance de la succursale de la Branche Passion Froid d'AIX EN PROVENCE (13), a été désigné le 24 septembre 2020 par le Comité Social et Economique Central (CSEC) pour effectuer un mandat de deux ans au sein du Conseil.

Monsieur Pierre BEAULATON, nous a informés, qu'après près de 20 ans d'activité salariée dans la société, il a décidé, pour des raisons personnelles, de mettre fin à son contrat de travail avec la société. Son départ sera effectif le 16 avril prochain.

Toute rupture du contrat de travail mettant légalement fin au mandat de membre du Conseil représentant les salariés, son mandat au sein du Conseil prendra donc fin le 16 avril prochain.

Conformément aux dispositions du Code de commerce et aux statuts de la Société, le Comité Social et Economique Central (CSEC) de la société devra procéder à la désignation du nouveau membre du Conseil représentant les salariés.

Le Conseil remercie Monsieur Pierre BEAULATON pour son implication et son sérieux dans l'exécution de son mandat et les travaux du Conseil, puis prend acte de la fin de son mandat au sein du Conseil le 16 avril 2021.

Il donne tous pouvoirs au Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* *
*

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et un Membre du Conseil.

Pour extrait certifié conforme à l'original
Le 27 mai 2021



Eric DUMONT
Président du Directoire